



ALERTE MALTRAITANCE d'ENFANTS. DES CHOIX S'IMPOSENT !

Notre secteur de la Petite Enfance fait aujourd'hui la « une » des titres de presse : des fonds d'investissements qui engraisent leurs actionnaires grâce aux subventions de notre Caisse d'Allocations Familiales... Cette « marchandisation » de la Petite Enfance a débuté en 2003, poursuivie par une succession de gouvernements qui ont autorisé cette dérive.

La **CGT Petite Enfance 75** avec les professionnels, a toujours dénoncé cette orientation.

La gestion privée (celles des fonds d'investissement) guidée par la recherche constante de la rentabilité par la baisse des coûts, entraîne des sous-effectifs avec un risque majeur de maltraitance !



Si les méthodes du secteur privé qui finissent en maltraitance apparaissent dangereuses, nous savons à quel point cette tendance à la dégradation s'insinue peu à peu dans le secteur public puisque des méthodes de gestion similaires s'appliquent... Nous sommes sans cesse sous injection de transgresser dans les prévisions, les normes établies pour le ratio d'encadrement.

Le résultat est là : aujourd'hui, les contrôles PMI signalent, dans nos établissements publics, qu'il y a trop d'enfants accueillis par rapport au nombre de professionnels présents !

La CGT Petite Enfance 75 alerte et appelle les professionnels à manifester leur colère

mardi 1^{er} octobre 2024

Au sein du mouvement national revendicatif

**Pour le point d'Indice à 6 euros pour rattraper l'inflation !
Pour une augmentation de 10% pour les professionnels des crèches et Pmi et des Assistantes Maternelles ! Pour la prime Ségur !**

**Pour la reconnaissance de la catégorie active !
Pour un plan de formation en urgence pour le recrutement des professionnels de la Petite Enfance et réouverture de tous les berceaux fermés !**

Ces mesures seront financées comment ?

Par l'arrêt du financement des crèches privées par des fonds publics